

Services à la personne

Parcours : Management de l'aide à la personne (MAP)



Licence
professionnelle
BAC +3

Diplôme
délivré par



Durée de
la formation



560 H sur **12 mois**

↳ Objectifs

Cette formation est unique par la complémentarité des 3 pôles d'enseignement : droit et gestion, appréhension des pathologies et santé, et management et création de structures. Elle permet d'exercer des fonctions dans des organisations sanitaires et sociales (santé, handicap, vieillissement...), mais aussi en intervention spécialisée dans les domaines de la protection des personnes vulnérables, des familles et de l'enfance. Le vaste domaine des activités définies comme « l'ensemble des métiers contribuant au mieux-être des personnes sur leurs lieux de vie, qu'il s'agisse de leur domicile, de leur lieu de travail, de leurs lieux de loisirs » peut, sans en épuiser les possibilités déboucher sur trois familles de métiers que les trois pôles de formation permettent d'accomplir :

1/ Métiers de Tuteur, Curateur, Délégué aux prestations familiales. La LP MAP permet de valider dans le cursus, selon les conditions prévues à cet effet, les 3 certificats nationaux de compétence (CNC) de mandataire judiciaire à la protection des majeurs (MAJ et MJPM) et de délégué aux prestations familiales (DPF).

2/ L'intervention auprès des personnes, nécessite également de développer la dimension d'accompagnement ou de référent d'intervention et de coordination soit dans le cadre environnant le patient, soit dans celui d'un service dans un organisme ou un établissement.

3/ Le management des équipes et des hommes dans les structures de l'Aide à la Personne : associatives, mutualistes ou du secteur privé et des collectivités publiques ou délégataires de service public, débouche sur des emplois d'encadrement intermédiaire. Cette fonction nécessite également et notamment la compétence de « médiation ». L'obtention de la 1^{ère} année de DU de médiation est prévue grâce au partenariat avec l'Ifomene.

Projets tuteurés : ils sont destinés à permettre aux étudiants, en travail de groupe, de s'initier à la création réelle d'un service innovant ou d'une organisation y compris entrepreneuriale dans le champs des possibilités des services à la personne.

La LP MAP permet l'accès direct et des équivalences pour préparer les DU d'accompagnement en gérontologie et accompagnement en santé mentale, préparés par l'Université dans le cadre du DPC (Développement Professionnel Continu) des professionnels de santé.

↳ Accès au diplôme

Etre titulaire d'un diplôme de 1^{er} cycle dans un domaine lié à la gestion, santé, management, droit, économie, social.. (BTS, DUT, DEUST, L2...)
Admission : sur dossier, entretien individuel, tests.
Dépôt de candidature : de mai à octobre.

↳ Rythme d'alternance

- 2 jours en formation (jeudi et vendredi)
 - 3 jours en entreprise / organisation (lundi, mardi, mercredi)
 - + 2 à 4 semaines de regroupement
- Rentrée :** septembre

↳ Lieu de formation

Université d'Evry Val d'Essonne - UFR SHS
2 rue du Facteur Cheval - 91000 EVRY
www.univ-evry.fr

PROGRAMME

DROIT ET MEDIATION

- Droit et procédures appliquées aux personnes MJPM-DPF1.1 ET MAJ-DPF1.1
- Champ médico social/ droit de la santé MJPM-DPF1.2
- Gestion administrative et budgétaire : Droit civil et financier MJPM-DPF2.1
- Gestion fiscale et patrimoniale MJPM-DPF2.2
- Les relations avec le juge et l'autorité judiciaire : Méthodologie du droit MJPM-DPF4.2 ET MAJ-DPF2.2
- Connaissance théorique et pratique de la médiation valant : 1^{ère} année de DU de MEDIATION DE L'IFOMENE

- Déontologie et analyses des pratiques MJPM-DPF4.3 ET MAJ-DPF2.4.

APPREHENSION DES PATHOLOGIES ET PUBLICS

- Connaissances des publics et des pathologies (psychiatrie et vieillissement) MJPM-DPF3.1 ET MAJ-DPF1.2
- Relation, intervention et aide à la personne MJPM-DPF3.2
- Contours de l'intervention et ses limites MJPM-DPF4.1 ET MAJ-DPF2.1.

APPRENTISSAGES FONDAMENTAUX

- Champ médico social-Histoire et principes de la protection sociale MJPM-DPF1.2
- Gestion administrative et budgétaire/ contrôle financier et budget MJPM-DPF2.1 ET MAJ-DPF2.3 et accompagnement vers l'autonomie de gestion budgétaire MAJ-DPF1.3
- Action éducative MAJ-DPF1.3.

ENSEIGNEMENTS DISCIPLINAIRES nécessaires aux projets tuteurés

- Contrôle Financier, plan de trésorerie
- Création reprise, environnement juridique des affaires.

ENSEIGNEMENTS DE PROFESSIONNALISATION

- Mémoire professionnel d'apprentissage ou de stage
- Pratiques des langages professionnels et de concours
- Projet tuteuré (Marketing, fiscalité des personnes morales, gestion de projet).

Responsable pédagogique : Philippe NASZÁLYI
Secrétariat pédagogique : Eric BAHOUA - Tél. 01 69 47 78 74 - Fax 01 60 78 69 77
eric.bahoua@univ-evry.fr - <http://deust.hautetfort.com>

En partenariat avec



avec le soutien de **île de France**

48, cours Blaise Pascal - 91025 EVRY Cedex
Tél. : 01 60 79 54 00 - Fax : 01 60 79 28 66
cfa@cfa-eve.fr - www.cfa-eve.fr





Pour le contrat d'apprentissage

- Avoir moins de 26 ans à la signature du contrat,
- **Et** être de nationalité française, ressortissant de l'UE, ou étranger en situation régulière de séjour ET de travail.

Qui peut accueillir un jeune en contrat d'apprentissage ?

- **Toute personne physique ou morale de droit privé, assujettie ou non à la taxe d'apprentissage :** *les entreprises, les sociétés civiles, les groupements d'intérêt économique, les associations...*
- **Toute personne morale de droit public dont le personnel ne relève pas du droit privé :** *l'État, les collectivités territoriales, les établissements publics...*

Marche à suivre

- 1** Télécharger le dossier de candidature sur le site du CFA www.cfa-eve.fr, de l'université ou de l'école, et le déposer dans les délais auprès du secrétariat pédagogique.
- **2** Rechercher activement une structure d'accueil et répondre aux offres de nos partenaires.
- **3** L'inscription n'est définitive qu'à la signature du contrat d'apprentissage.